

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1424

présenté par
Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 45

À la première phrase de l’alinéa 11, substituer au mot :

« pour »,

les mots :

« ayant pour mission d’ ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.